



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Avenue Général Dumonceau 88**

Identité du demandeur : **Madame Cecilia Gulhagopian**

Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :** **démolir une véranda non conforme, reconstruire une annexe, mettre en conformité la construction d'une annexe en fond de parcelle, la construction d'une lucarne avant et la modification de la façade a rue (pose d'une descente d'eau pluviale et cintrage de châssis) - PU 29029**

**Nature de l'activité principale :**

**PRAS :** zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de forte mixité

**Motif principaux de l'enquête :**

- *application de l'art. 153 §2.al 2&3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)* -
- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)* -
- *dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)* -
- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)* -

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 12/05/2026 et jusqu'au 26/05/2026 inclus

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :** <https://openpermits.brussels/fr>

**Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 26/05/2026, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**La commission de concertation aura lieu le mardi 09 juin 2026**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 04/05/2026

Par le Collège :  
La secrétaire communale,

(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 29029

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Madame Cecilia Gulhagopian

bien sis :

goed gelegen : Avenue Général Dumonceau 88

A Forest - Te Vorst,

.....

